

## Objectifs

La formation permet d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la mise en œuvre du CGP® dans ses différents champs d'application :

- Accompagnements individuels : orientation, outplacement, évolution de carrière, évaluation de potentiels, bilans de compétences, développement des compétences, reclassement, recrutement, etc.,
- Accompagnements collectifs : cohésion d'équipes, team building, etc.

A l'issue de la formation, les nouveaux praticiens sont en capacité de :

- Comprendre le concept de la Personnalité Professionnelle et maîtriser le modèle CGP®,
- Faire passer le test CGP®, calculer les résultats, les analyser et réaliser des restitutions individuelles,
- Positionner des environnements de travail (postes de travail, filières d'études, types de métiers, secteurs d'activités), sur la matrice CGP® et analyser les écarts avec des résultats de tests,
- Etablir des cartographies d'équipes de travail sur la matrice CGP®, analyser leurs forces et leurs faiblesses et réaliser des restitutions collectives,
- Emettre des préconisations en lien avec les champs d'applications.

## Public concerné

La formation s'adresse aux consultants / coachs / conseillers d'orientation, conseillers principaux d'éducation, professeurs principaux, éducateurs de la PJJ, conseillers en bilans de compétences, consultants en reclassement, consultants et coachs en ressources humaines, responsables/directeurs des ressources humaines, recruteurs.

## Modalités d'accès et prérequis

Le droit d'entrée en formation est validé par un entretien, téléphonique ou face à face, avec un formateur. Il peut avoir lieu à tout moment jusqu'à épuisement des places. Il est soumis à deux conditions :

- Avoir une expérience du monde du travail,
- Avoir une sensibilité RH.

Les conventions de formation sont établies directement par les formateurs CGP® partenaires de l'Institut de la Vocation.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap après analyse du dossier.

A l'issue de la formation, tout Praticien CGP® peut :

- Adhérer à l'Institut de la Vocation et participer aux différentes activités proposées par l'IV,
- Acquérir les textes d'analyse standard pour les différents types de Profils CGP®.

## Durée, modalités pédagogiques, programme

La formation se décompose en deux modules de deux jours chacun (28 heures de face à face au total) avec un travail individuel à réaliser entre les deux modules. Elle peut avoir lieu en présentiel ou en distanciel. Elle alterne apports théoriques et exercices pratiques.

Les groupes sont composés de 6 personnes maximum afin de favoriser les échanges et l'appropriation de l'outil par les stagiaires. Une supervision collective est proposée par formateur au nouveau groupe de praticiens dans les 3 mois qui suivent la fin de la formation.

## MODULE 1 : LES BASES DU CGP®

### Jour 1

- Historique et genèse de l'Analyse CGP®, ses spécificités, sa notoriété,
- La notion de « Pulsions de transformation du monde », la notion de « Vocation »,
- Le modèle CGP® : définition d'un modèle, la notion de préférence, les deux dimensions, les quatre énergies fonctionnelles,
- Le test CGP® : le système de cotation, analyse du questionnaire, l'algorithme de décodage, calcul du résultat, la variabilité du test, le protocole de passation et de restitution du test,

### Jour 2

- La typologie CGP® : le principe, les 16 axes, les distances par rapport au centre, le lexique terminologique,
- Protocole de restitution du résultat du test,
- Application du CGP® à l'orientation scolaire et l'évolution professionnelle,
- Consignes pour le travail inter-modules.

### TRAVAIL INTER-MODULES

Chaque stagiaire fait passer le test à plusieurs personnes de son choix (entre deux et cinq, suivant le nombre de stagiaires) et qu'il connaît bien (famille, amis proches), l'enjeu étant de faire des liens entre le résultat du test et des données de vie personnelles et/ou professionnelles.

Au début du deuxième module, les stagiaires présentent leurs cas au groupe et avec l'aide du formateur effectuent leur premières analyses CGP®.

## MODULE 2 : LES CHAMPS D'APPLICATION DU CGP®

### Jour 3

- Présentation des cas des stagiaires et retours sur les fondamentaux de l'Analyse CGP®,
- Les différentes postures d'accompagnement,
- Influence de la désirabilité sociale et du moi profond sur la personnalité professionnelle,

### Jour 4

- CGP® et métiers/postes de travail,
- CGP® et styles de
- CGP des équipes : les détestations, CGP® et recrutement, CGP® et création d'entreprise, CGP® et reprise d'entreprise, CGP® et cohésion d'équipe, CGP® et évolution d'entreprise, CGP® et GPEC,
- Evaluation des acquis de la formation et évaluation de la formation.

## **Evaluation et certification**

La certification est validée par :

- Un QCM d'évaluation des acquis CGP® réalisé en ligne en fin de formation,
- Une analyse de cas rédigée et réalisée après la formation dans l'un des champs d'application du CGP®.

Seuls les praticiens ayant obtenu un score de 75% au QCM peuvent présenter une analyse de cas rédigée. Elle doit être transmise par le candidat à l'Institut de la Vocation et est évaluée par le jury de délivrance de la certification. Elle s'appuie sur une dizaine de critères et validée lorsque tous les critères nécessaires sont satisfaits.

Les stagiaires sont préparés à la certification tout au long de la formation au travers :

- D'exercices pratiques,
- Du travail inter-modules.

Tout praticien CGP® peuvent postuler, ®, y compris ceux formés antérieurement à la mise en place de la certification. Ils doivent au préalable avoir passé le QCM d'évaluation des acquis CGP®.

Des sessions de remise à niveau sont proposées aux praticiens qui obtiennent un score inférieur à 75% au QCM.